

SÉANCE DU 05 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre à vingt heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes ANTOINE Michèle, AYADI Jalila, BOYER Candice, CHABRAT Béatrice, DUBOIS Véronique et LANGRY Véronique.

MM. LEMAITRE Yves, MAUBORGNE Xavier, RÉMOND Bruno et ROLLET Thibault.

SECRÉTAIRE :

Mme BOYER Candice.

Le compte rendu de la séance du 19 Septembre 2024 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

INONDATIONS

Monsieur le Maire fait un point sur les inondations du 09 octobre 2024 qui ont touché les habitations de la rue des Marnières et d'une partie des maisons de la Rue Martin IV.

Cet évènement climatique a été classé en état de catastrophe naturelle.

NAPPE DE CHAMPIGNY

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la demande d'autorisation unique pluriannuelle déposée par la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-De- France, concernant des prélèvements d'eau à usage d'irrigation sur la nappe de Champigny, en tant qu'Organisme Unique de Gestion Collective.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE** un avis favorable à cette demande.

CDG77 - ASSURANCE STATUTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil que le CDG77 propose une convention pour la gestion de l'assurance statutaire du personnel. Cette dernière prendra effet au 1^{er} janvier 2025. Il en expose les grandes lignes.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** la proposition du CDG77.

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser les décisions modificatives suivante du budget de l'exercice 2024 :

Dans la section fonctionnement :

<u>Chapitre</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Mouvement</u>
611	Contrats de prestations de services	+ 550€
61551	Matériel roulant	+ 1 000€
615221	Bâtiments publics	-1 550€

Dans la section investissement :

<u>Chapitre</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Mouvement</u>
2157	Matériel et outillage technique	+2 000€
204182	Bâtiments et installations	-2 000€

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal de la commune d'Andrezel, à l'unanimité des membres présents et représentés, **AUTORISE** les modifications budgétaires proposées.

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024 À HAUTEUR DE 25% DES CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET 2023

Afin de pouvoir régler les dépenses d'investissement avant le vote du budget au mois d'avril, Il est proposé au Conseil de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal qui devra intervenir avant le 15 Avril 2025.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **AUTORISE** jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2025, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

<u>Article</u>	<u>Libellé</u>	<u>2024</u>	<u>25%</u>
1641	Emprunts	12 000€	3 000€
204182	Bâtiments et installations	4 500€	1 125€
2151	Réseaux de voirie	5 000€	1 250€
21538	Autres réseaux	45 000€	11 250€
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de secours	40 000€	10 000€
	<u>TOTAL</u>	<u>106 500€</u>	<u>26 625€</u>

TRAVAUX

Rénovation Eclairage Public

Les travaux de rénovation des luminaires de l'éclairage public du Truisy et du lotissement de la Borde ont débuté. L'armoire du Truisy va être remplacée et des abaisseurs de tension installés dans le lotissement du Pommier Doux.

SDESM/ ENEDIS : Renforcement du Réseau Electrique

Les travaux ont débuté et se prolongeront jusqu'à fin janvier.

Déviaton de Guignes

Suite au passage de nombreux véhicules lors des travaux de cet été pour la déviation de Guignes, la route du Truisy a été endommagée. Monsieur le Maire en a fait part au Département. Les trous seront rebouchés par l'entreprise.

COURRIER de Mr Guillaume BRIAIS

Monsieur le Maire informe le Conseil, que suite à une première entrevue en Mairie, puis un courrier recommandé de la part de Mr Guillaume BRIAIS, propriétaire d'un terrain en zone agricole sur notre commune. Ce dernier a déposé une requête auprès du Tribunal administratif de Melun car Monsieur le Maire lui interdit de construire sur une parcelle agricole donc non constructible.

Monsieur le Maire a saisi le service juridique de l'assurance de la commune pour se faire représenter.

VIDÉOPROTECTION

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'avec les adjoints, il a rencontré le référent sûreté de la Gendarmerie afin d'étudier la possibilité d'une vidéoprotection sur la commune.

Cette première rencontre débouchera sur un rapport envoyé par le référent courant janvier.

AQUALTER

Monsieur le Maire informe le Conseil que le contrat d'affermage du SMAEP Andrezel, Verneuil l'étang et Yèbles arrive à son terme le 31 décembre 2024.

Après une mise en concurrence, la société AQUALTER a été renouvelée.

RPI

Monsieur le Maire informe le Conseil du départ de la secrétaire du RPI, ainsi que de sa démission du poste de Vice-Président du RPI.

TARIFS SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire propose aux conseillers de revoir les tarifs de location de la salle polyvalente, notamment concernant la location pour les entreprises ou associations qui la loue pour des réunions en journée :

- Location week-end (samedi et dimanche) : **350€**
- Jour supplémentaire (week-end prolongé avec un jour férié) : **100€**
- Location journée semaine (uniquement pour des réunions) : **250€**
- Location réservée aux habitants de la commune

Après délibération, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le Conseil Municipal **APPROUVE** la révision des tarifs de location de la salle polyvalente.

FESTIVITÉS DE NOËL

- **Vendredi 13 Décembre** : La Récré des 3 Villages propose une animation autour de Noël à CHAMPEAUX
- **Samedi 14 Décembre** : Les bénévoles de la Bibliothèque proposent une contée de Noël à la salle.
- **Dimanche 15 Décembre** : Remise des colis des Aînés à la salle autour d'un goûter.

VŒUX DU MAIRE

Les Vœux de début d'année auront lieu le Samedi 25 Janvier 2025 à 17h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.